

**Compte rendu de la
Réunion de quartier de Saint-Louans
A la Maison de Quartier de St-Louans
Le Lundi 19 Octobre 2009**

JM.B/LA

PRESENTS

M. Jean-Pierre DUVERGNE, Maire de CHINON,
M. Daniel BIGOT, Premier-Adjoint,
Mme Micheline DUBRUEL, Adjointe,
M. Alain NEGGIA, Directeur de l'Aménagement Urbain,
M. Jean-Marie BERTON, Directeur de l'Education et des Sports.

**I – UN QUARTIER – UNE ASSOCIATION DANS LA
COLLECTIVITE**

M. DUVERGNE rappelle que la dernière réunion du quartier s'est déroulée le 3 Décembre 2007.

Monsieur le Maire souligne que le Quartier de St-Louans représente le hameau le plus patrimonial de la ville.
CHINON est une fédération de villages.

Mme DUBRUEL intervient sur des textes anciens qui rappelaient le bonheur d'habiter à St-Louans. Elle décline les différentes manifestations culturelles à venir.

M. DUVERGNE aborde le contexte économique et les finances de la Ville.
Contrairement à l'article de la Nouvelle République, la Ville n'est pas dans la « dèche », mais elle n'est pas dans l'aisance non plus.
Le début de l'année 2010 s'annonce pleine d'interrogations : suppression de la Taxe Professionnelle, incertitude sur certaines recettes fiscales.

M. DUVERGNE rappelle que toutes les demandes sont légitimes et prises en note mais cela ne veut pas dire qu'elles seront toujours réalisées à très court terme.

II - TRAVAUX REALISES

- Rue de la Rochelle : travaux de revêtement de la chaussée.
- Aménagement du Prieuré de St-Louans (travaux non ville).

III - TRAVAUX A PROGRAMMER

- Mise en œuvre 2010 :
 - Rue du Clos du Pin : revêtement de la chaussée.
 - Rue du Prieuré : revêtement de la chaussée.
- Passage du Gué : problème de cave privée sous la rue du Prieuré. En attente passage du syndicat des cavités souterraines – probabilité de la cave à reboucher.

IV – LE LOGEMENT DANS LES QUARTIERS

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été approuvé en Juillet 2006 :

- Orientation n° 1 : la sauvegarde de paysages naturels et culturels.
- Orientation n° 2 : la réponse aux objectifs de croissance :
A l'horizon 2015, l'objectif de la Ville de CHINON est d'accélérer sa croissance démographique pour atteindre le seuil de 10.000 habitants.

M. DUVERGNE informe l'assemblée du recensement de CHINON en 2010.

Le niveau d'équipements publics est satisfaisant. Une politique de requalification des équipements existants sera menée, tout en participant sur les besoins à venir en prévoyant des réserves foncières estimées à 20 ha de foncier d'activité à l'horizon 2015.

M. DUVERGNE indique que, pour atteindre ce seuil de 10.000 habitants, il faut un rythme de constructions de 60 logements par an.

Le tableau des statistiques PC/DP montre :

- une relance de la construction de maisons individuelles depuis le début de l'année 2009.
- baisse des opérations en lotissements.
- maintien de la dynamique économique créée par la ZAC du Blanc Carroi

V – UNE GESTION MAITRISEE

- L'entretien des espaces verts.
- M. BIGOT rappelle que la Ville s'est engagée dans un processus :

- d'usage maîtrisé des produits phytosanitaires
- de fauchage réduit de 4 à 3 fois par an
- de mise en place de secteurs test à zéro produit phytosanitaire.

Un bilan sera réalisé en 2010.

Mme COULY soulève le problème d'invasion des espèces ligneuses.

Une personne de l'assemblée se plaint que, lors du fauchage, l'herbe n'est pas ramassée.

M. BIGOT répond que cela n'est pas possible à cause du manque de temps et que de toute façon, l'herbe ne reste pas longtemps sur la route.

Une autre personne se plaint du caractère inesthétique du broyage des arbres.

M. NEGGIA indique que le personnel exécute le travail avec un lamier et non un broyeur.

M. DUVERGNE rappelle que les particuliers ont à leur charge la taille de leurs arbres et de leurs haies en limite de propriété.

■ L'éclairage public

Le tableau projeté démontre qu'entre 2001 et 2009, le nombre de points lumineux à CHINON a augmenté passant de 1600 à 1992 alors que dans le même temps, le coût de fonctionnement a diminué, ce qui dénote une gestion maîtrisée à la baisse des consommations d'énergie électrique.

■ L'eau

Le tableau projeté montre une baisse des coûts et de la consommation entre 2001 et 2008.

M. DUVERGNE rappelle que le contrat d'affermage des services d'eau et d'assainissement entre la Ville de CHINON et Véolia se termine à la fin de l'année 2009.

De fait, la Ville de CHINON a préféré s'orienter sur une démarche comparative, qui a débuté depuis plus d'un an, des deux solutions, régie ou affermage, puis de faire son choix.

Le choix de la Délégation de Service Public (D.S.P.) sur 8 ans a permis d'arriver à une baisse très sensible du coût de l'eau. Cette répercussion se verra sur la facture de Juillet 2010.

V – LES GRANDS CHANTIERS EN COURS

■ ZAC du Blanc Carroi

Elle sera opérationnelle en Mai 2010.

Actuellement 6 enseignes sont déjà attribuées :
Leclerc – Bricomarché – Gifi – Halle aux Vêtements – Halle aux Chaussures et Koodza (sous marque de Décathlon).

A la question de la présence ou non d'un Mc Donald,
M. DUVERGNE répond que ce n'est pas lui qui choisit les enseignes mais que, par contre, il sera très attentif au respect des contraintes imposées dans le cadre de la ZAC.

■ **La Z.A. de la Plaine des Vaux**

8 projets sont en cours : Techman – Cassegrain – Gamma Motos – Scilam – Déménagement Henry – Bâtiment Blanc (Albie, Rénov'Confort et Couly), Optima et Chinon Motoculture.

M. DUVERGNE indique qu'une vigilance sera nécessaire pour assurer la reconversion des sites laissés libres tels que le Leclerc, Bricomarché et Cassegrain.

■ **La Résidence Touristique de l'Hospice Saint-Michel**

M. DUVERGNE informe l'assemblée que la reconversion du site est axée sur 3 fonctions/

▪ **Fonction résidentielle**

Livraison de 42 logements pour la fin de l'année 2009 avec un programme mixte de 18 logements à loyer intermédiaire et social.

▪ **Fonction viticole**

Plantation de 1,8 ha de vignes réalisée en 2008. Promotion de l'AOC Chinon avec une partie de la production réservée à des ventes aux enchères (exemple des Hospices de Beaune).

▪ **Fonction touristique**

Un permis de construire pour 78 logements est en cours d'instruction. Cette résidence sera exploitée par le Groupe Odalys.

Le projet permettra de créer 20 emplois permanents et de dynamiser le commerce en Centre Ville.

L'ouverture de la résidence touristique est prévue pour l'été 2011.

▪ **Les équipements sportifs**

M. DUVERGNE rappelle la continuité de travaux sur le Stade de la Plaine des Vaux : création du terrain d'entraînement, de la réalisation des travaux d'homologation en cours, la création de l'éclairage du terrain d'entraînement et le renfort de l'éclairage du terrain d'honneur.

M. DUVERGNE informe du projet de transfert des équipements de tennis à la Plaine des Vaux.

Ce projet comporte la réalisation de 3 ou 4 courts de tennis intérieurs, 3 courts de tennis extérieurs, 1 club house pour le Club de Tennis et 1 club house pour le Club de Football.

VII – QUESTIONS DIVERSES

Diverses questions sont soulevées par les personnes présentes :

- Problème d'écoulement des eaux pluviales vers la Rue du Vieux Port.
- Problème de la vitesse réglementée à 70, demande de la passer à 50.
- Demande de remise en état de la chaussée située au bas de la Rue de la Batellerie.
- Problème de l'éclairage de la Rue du Parc qui reste allumée toute la nuit.

- Problème de puissance internet.

Demande que M. DUVERGNE intervienne auprès des opérateurs.

- Demande quand arrive la T.N.T. sur CHINON. A priori avant la fin de l'année 2009 avec une suppression de l'analogique en 2011.

- Problème d'entretien des perrés.

M. DUVERGNE précise qu'il relance tous les ans les Services de la Navigation mais qu'ils n'ont pas les moyens pour les entretenir.

- Demande avancement du projet de réaménagement de l'ancienne Clinique Jeanne d'Arc.

Le projet est porté par un promoteur privé. Tous les appartements sont vendus, mais actuellement conflit entre propriétaires et promoteur.

La réunion est clôturée à 20 H 30.

M. DUVERGNE invite les participants à partager le verre de l'amitié.
